



17 février 2017

Objet : nouvel appel à candidatures dans le cadre du projet « Les avocats européens à Lesbos »

Chers présidents, chers confrères,

Nous vous écrivons au sujet du projet « Les avocats européens à Lesbos » qui a été lancé en juillet 2016. Comme vous le savez, ce projet n'a été possible que grâce à la générosité de nombreux barreaux. À la suite d'une annonce faite lors de la Conférence des bâtonniers et présidents à Vienne en 2016, plus de 200 000 € ont été recueillis. Nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier tous celles et ceux qui ont soutenu nos efforts. Cette participation est la preuve que la profession d'avocat européenne partage les mêmes idéaux et objectifs. L'abondance des candidatures révèle combien nos membres, avocats de toute l'Europe, sont désireux d'offrir une assistance juridique aux personnes arrivant au centre d'enregistrement et d'identification de Moria à Lesbos. Le projet est également une marque de solidarité envers nos confrères grecs.

Jusqu'à présent, nous avons fourni des conseils juridiques de première instance à plus de 650 clients originaires de 37 pays différents. Quarante-trois avocats volontaires originaires de douze pays ont accepté de quitter leur famille et leur cabinet pour séjourner trois semaines sur cette île afin d'aider les Autres. Ils ont permis au projet d'être opérationnel. Le projet est très respecté au sein de la communauté des ONG et auprès des autorités de Lesbos, non seulement en raison du travail et de la conduite exemplaires des bénévoles, mais également parce qu'il a été reconnu que l'assistance juridique de première instance était absente des mesures d'aide humanitaire dont bénéficiaient les réfugiés et les migrants à Moria. En raison de l'excellent travail des bénévoles, et plus particulièrement de notre chef de projet, Philip Worthington, nous nous sommes rendus compte de la nécessité d'augmenter le nombre d'avocats bénévoles. L'équipe du projet à Lesbos compte désormais sur six avocats bénévoles provenant de toute l'Europe. Tous nos avocats bénévoles sont spécialistes du droit d'asile. Le projet compte également sur deux interprètes à plein temps (arabe et persan), ainsi qu'un avocat stagiaire allemand. Le projet dispose en outre de trois coordinateurs de projets, parmi lesquels deux avocats grecs, dont Aggeliki Santi, qui est avocate au barreau de Mytilène.

Nous avons reçu plus de 200 candidatures pour la période allant de juillet 2016 à mars 2017. **Nous avons cependant besoin de davantage de bénévoles pour le deuxième trimestre de 2017. Nous vous prions dès lors de bien vouloir réaliser un nouvel appel à candidatures auprès de vos membres.** Le processus de candidature actuel est expliqué sur notre site www.elil.eu. Si vous souhaitez qu'un

rapport du projet soit imprimé dans votre bulletin ou distribué lors de l'une de vos réunions, n'hésitez pas à contacter notre chef de projet, Philip Worthington (info@elil.eu), qui se chargera de la coordination avec les bureaux du CCBE à Bruxelles et du DAV à Berlin.

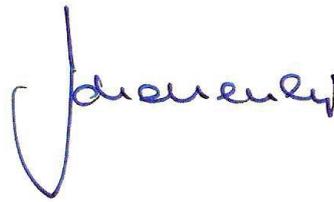
Enfin, sachant que le projet devrait s'achever en juillet 2017, nous explorons diverses possibilités quant à l'avenir des avocats européens à Lesbos. Nous vous informerons en temps utile de ces projets.

Nous vous remercions de votre soutien.

Cordialement,



Ruthven Gemmell WS,
Président du CCBE



Ulrich Schellenberg,
Président du DAV